



DEVENEZ MEMBRE

En utilisant les services de la Maison de la Famille, vous avez la possibilité de devenir membre de notre organisme. Le fait de devenir membre vous permet de démontrer votre intérêt par rapport à notre organisme, à ses activités et à son développement. Ceci est, bien sûr, optionnel et n'implique aucune obligation de votre part. La contribution monétaire des membres est volontaire.

En devenant membre, vous avez aussi la possibilité d'exercer votre droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle de la Maison de la Famille.

En tout temps, vous êtes invité à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions afin que nous puissions toujours améliorer nos services.

Si vous souhaitez devenir membre de la Maison de la Famille, veuillez remplir la section qui suit :

Date : _____

Nom complet (lettres moulées) : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

No de membre (réservé aux intervenants) : _____